

Nous sommes dans une démocratie et, dans une démocratie, l'exécutif doit répondre de ses actes aux représentants élus. Monsieur l'Orateur, nous avons vu fonctionner le système de rotation des ministres. Personne ne trouve à redire lorsqu'un ministre est absent de la Chambre pour raison d'État, lorsqu'il se rend à Vancouver ou outre-mer pour étudier un problème. Tous les députés comprennent cela. Mais lorsque les ministres se cachent sciemment derrière les rideaux ou se réfugient dans leurs bureaux parce qu'ils ont peur de venir à la Chambre pour répondre à des questions sur leurs responsabilités, nous n'avons plus un gouvernement responsable. Ils ne remplissent pas les fonctions de leur poste.

Nous entendons les ministériels dire qu'ils ont reçu un mandat. Ils ont le mandat d'administrer le pays, d'accord, mais ce faisant ils doivent se montrer consciencieux et répondre aux questions. L'opposition a aussi un mandat à remplir, celui de surveiller et d'examiner les projets de loi et de déterminer comment nos lois seront appliquées d'un bout à l'autre du pays. Cet après-midi, nous avons entendu des critiques parce que le chef de l'opposition (M. Stanfield) a parcouru le pays d'un bout à l'autre en cherchant à expliquer comment serait appliqué le Livre blanc. Il a raison, car il a un mandat à remplir. Il lui faut examiner avec grand soin comment la mesure législative proposée par le gouvernement sera appliquée au pays. Il lui incombe d'informer les Canadiens.

Certains députés d'en face ont largement cité des extraits de journaux cet après-midi. La presse a un rôle à jouer dans une démocratie. Ce rôle consiste à critiquer et à examiner de près les mesures législatives et à informer le public sur la façon dont elles seront appliquées et comment le public en sera touché.

De nos jours, la presse cherche de toutes les façons à obtenir de plus en plus de pouvoirs. Elle ne veut aucune opposition à la Chambre. C'est ce qui se produit dans un régime présidentiel. Le chef de l'opposition n'existe pas, il ne participe pas aux débats; c'est ce que la presse voudrait aujourd'hui pour le Canada. Elle veut s'emparer du rôle de l'opposition officielle; c'est son but, c'est aussi le jeu qu'elle joue.

M. Perrault: Balivernes!

M. Horner: J'entends parler le grand sage là-bas. Il a été fort silencieux dernièrement. Il doit être mécontent. Les débats à la Chambre doivent toujours révéler l'humeur du pays, sinon la démocratie aura échoué quelque part. Si les Canadiens sont inquiets au sujet du Livre blanc, alors la Chambre où siègent les [M. Horner.]

représentants du peuple doit être également inquiète. Si les Canadiens s'inquiètent de la pénurie de logements dans nos villes et villages, alors la Chambre doit manifester le même sentiment et s'inquiéter au sujet des logements.

• (5.30 p.m.)

Durant la campagne électorale, le gouvernement a-t-il parlé aux gens du nouveau projet de loi sur l'impôt successoral et de la mise en œuvre du rapport Carter? A-t-il dit qu'il ferait mieux que Carter, pour ainsi dire? Non, et il faudrait le rendre responsable d'avoir trompé le peuple.

Il faudrait parler à la Chambre de l'agitation qui règne au pays, mais les députés ne peuvent pas le faire parce que le Règlement et la manipulation habile de ce Règlement par le président du Conseil privé (M. Macdonald) les en empêchent. Nous savons tous comment fonctionne le régime des comités. Si le président ne produit pas un rapport qui plaise au gouvernement, il est remercié, chassé du comité. C'est ce qui est arrivé au député de Calgary-Sud (M. Mahoney) qui était au comité des transports. Il a été fichu hors du comité et quelqu'un de plus réceptif aux idées du gouvernement fut nommé.

Des voix: Oh, oh!

M. Mahoney: Monsieur l'Orateur, le député de Crowfoot devrait, me semble-t-il, être plus précis dans ses allégations, autrement il m'est impossible de lui répondre. Toutefois, sauf erreur, aucun incident tel qu'il a évoqué ne s'est produit.

M. Horner: Monsieur l'Orateur, n'ayant que 15 minutes à ma disposition, je ne perdrai pas mon temps à discuter. Le député sait très bien à quoi je fais allusion en ce qui concerne les contrats ferroviaires du Grand lac des Esclaves. Le député d'Assiniboïa (M. Douglas), qui était aussi membre de ce comité et dont les vues étaient aussi contraires à celles du gouvernement sur la question, a été remplacé au comité. Trois députés se trouvaient dans cette situation et le nom du troisième me reviendra à l'esprit dans un instant. Ces trois députés ont été remerciés parce qu'ils ne s'en sont pas tenus à la directive du gouvernement.

M. Baldwin: C'est honteux.

M. Horner: Que pensent les députés de l'arrière-ban du rôle qu'ils doivent jouer ici? Le bras droit du premier ministre, le député de Trinity (M. Hellyer), a démissionné comme